

Conseil des gouverneurs

Le 2 juin 2016

L'honorable Brian Gallant Premier Ministre du Nouveau-Brunswick C.P. 6000 Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Monsieur le Premier Ministre,

Compte tenu du fait que l'Université de Moncton est tenue responsable de son rendement et de ses activités d'innombrables façons.

- Le Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton a adopté un budget déficitaire pour une troisième année consécutive malgré des mesures importantes de rationalisation. Ces mesures comprennent l'élimination de certains postes, le non renouvellement de postes temporaires ainsi que des coupures aux budgets de matériel et de services dans les trois campus.
- La décision du gouvernement provincial d'imposer un gel des contributions aux universités du Nouveau-Brunswick dans son dernier budget a un impact direct sur notre capacité de générer suffisamment de revenus pour atteindre l'équilibre budgétaire. Suivant cette décision, nous avons été contraints à adopter une hausse de 2 % des droits de scolarité dans notre dernier budget pour l'ensemble de nos étudiantes et nos étudiants afin de ne pas placer notre université dans une position financière encore plus précaire pour l'année financière 2016-2017.
- La Loi sur l'Université de Moncton a prévu un cadre bicaméral de responsabilité au sein de l'établissement, comprenant un Conseil (ayant des responsabilités fiduciaires et administratives) et un Sénat académique (ayant des responsabilités fiduciaires et académiques).
- Ces organes sont formés de représentants du corps professoral, du personnel, des étudiantes et étudiants, des diplômées et diplômés et du public qui établissent des buts, des objectifs, des normes et des processus d'évaluation qui gardent chacun des campus imputable de façon approfondie et constante.
- Les objectifs et les budgets de l'Université de Moncton sont examinés par le Conseil des gouverneurs. Sa comptabilité et son rendement financier sont examinés par ses comités de finances et de vérification et par des organismes comptables externes et indépendants.

...2

18, avenue Antonine-Maillet Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 CANADA L'honorable Brian Gallant Page 2 Le 26 mai 2016

- Nous avons entrepris, à l'automne 2013, un vaste exercice de consultation qui a permis à l'Université de se redéfinir et d'imaginer ce à quoi elle va ressembler en 2020. Cet exercice nous a permis d'identifier des chantiers, des orientations et des objectifs dans notre plan stratégique 2020. De l'engagement à la bonne gouvernance en passant par la formation, la recherche et l'internationalisation, ces chantiers se trouvent articulés dans un plan stratégique ambitieux et mobilisateur.
- Nous sommes très sensibles à nos responsabilités en ce qui concerne un cadre redditionnel qui permet des changements évolutifs planifiés et qui prévoit des délais raisonnables afin d'assurer un ajustement réussi.

Compte tenu du fait que l'Université de Moncton est au courant des défis financiers du gouvernement provincial et qu'elle est préoccupée par cette situation.

- L'Université de Moncton développe, par la recherche avancée dans tous les domaines du savoir et par la création artistique, des capacités et des expertises de fine pointe qui nourrissent en retour les différents secteurs du savoir, des arts et des technologies qui profitent directement à l'entreprise privée, aux industries culturelles et à l'innovation technologique. Elle est donc un vecteur incontournable du développement économique et social de la province.
- L'Université de Moncton contribue à la stratégie du gouvernement sur l'immigration en attirant des étudiantes et étudiants de l'extérieur de la province.
- L'Université de Moncton participe de manière active et efficace au développement du Nouveau-Brunswick et, de ce fait, place la province stratégiquement sur l'échiquier national et international.

Compte tenu du fait que l'Université de Moncton est un partenaire à part entière qui aide à tracer la voie d'un secteur d'éducation postsecondaire durable.

- L'éducation universitaire de langue française au Nouveau-Brunswick passe par l'Université de Moncton.
- L'Université de Moncton forme des personnes qui se trouvent de l'emploi au Nouveau-Brunswick. Selon une étude effectuée par le Centre de recherche et de développement en éducation auprès des diplômées et diplômés de 1er cycle de l'Université de Moncton en 2013, 88 % d'entre eux et d'entre elles travaillent au Nouveau-Brunswick; 94 % ont décroché un emploi un an après l'obtention de leur diplôme; 87 % avaient un emploi lié à leur domaine d'études et trois de ses diplômées et diplômés sur quatre ayant trouvé un emploi ont un salaire supérieur à la moyenne néo-brunswickoise.

...3

L'honorable Brian Gallant Page 3 Le 26 mai 2016

L'Université de Moncton aide le Nouveau-Brunswick à faire le passage à l'économie du savoir et forme de nouveaux chefs de file, acteurs et bâtisseurs dans les secteurs économique, politique et culturel de la province qui sont issus de la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick ainsi que des communautés de la francophonie canadienne et internationale. Elle est au cœur des nouveaux développements provenant du système de formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des gouverneurs est d'avis que l'Université de Moncton reçoit un niveau de financement inadéquat à l'heure actuelle par le gouvernement provincial.

Le Conseil des gouverneurs est d'avis que cette situation financière ne pourra pas être maintenue à long terme. Il demande au gouvernement d'accorder un financement adéquat à l'Université de Moncton pour lui permettre de contribuer à la qualité de l'éducation universitaire au Nouveau-Brunswick.

Le Conseil des gouverneurs est engagé à travailler avec le gouvernement afin de développer un plan spécifique d'investissement dans ce secteur névralgique. Il nous faut un plan qui peut contribuer à maintenir et à améliorer la qualité de l'enseignement et les efforts de recherche et d'innovation au Nouveau-Brunswick

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Les membres du Conseil des gouverneurs,

NOMS EN LETTRES MOULÉES	SIGNATURES
Jean-Claude Savoie	99
Hermel LAWDRY	H. Can
MARIE-NOELLE RYAN	Roi piele 7
Jeannita Bernard	Jume Berns
Micheline Dright-LeBlanc	Heraile Lethar C
Adélard Cormier	A Celeularman
Rosann Guerre tu	
ALVERY BILL FERGUSON	4 Doyce
1	

...4

	Λ_{ℓ}
NOMS EN LETTRES MOULÉES	SIGNATURES
Neil ViberT	Stappe -
Paulette Robert	
Victor Ngollo	Noto
RAYMOND THEISERGE	12 Roles
Lynne Castonguccy	A. Castonguay
BLANCA NAVARRO PARDINAS	Al Park of the Control of the Contro
Alain Bosse	
Edith Doucet	Edick Doucest
Annie Helène Boudreau	Annie Boudreau
SID AHMED SELOUANI	S. A Sclamani
JALONES PIGUL CONTURIEN	Hen.
Edgar Robichaud	Golf Rallow
Marc Angers	Harry mg
Josee Rioux Walker	AL 2
KEITH COUGHLAN	K2300
ANDRÉ SAMSON	

c. c. Donald Arseneault, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail